

Licence PROFESSIONNELLE

*

Métiers des ressources naturelles et de la forêt, parcours gestion et traitement des eaux et des déchets

** Formation sélective soumise à capacité d'accueil.*

Le contrat unique d'alternance permet d'acquérir à la fois un diplôme et une expérience professionnelle. En entreprise, le tuteur accompagne l'alternant et veille à lui confier des missions qui s'intègrent pleinement dans sa formation. L'objectif pour l'alternant : devenir autonome sur un maximum de compétences.

COMPÉTENCES

- Diagnostiquer l'état d'un patrimoine naturel en vue de sa protection et de sa gestion.
- Effectuer des relevés de terrain puis produire les documents de gestion d'un site naturel.
- Participer à l'établissement des plans d'assainissement et traitement des eaux.
- Analyser la qualité des eaux.
- Définir les plans de collecte, de traitement et de valorisation de différentes typologies de déchets.
- Respecter les réglementations en vigueur dans les secteurs de gestion et traitement de l'eau et des déchets, y compris de sécurité au travail.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information à usage interne ou externe à l'entreprise.
- Planifier et coordonner des actions impliquant plusieurs partenaires.
- Rédiger des rapports d'activités, des réponses à appel à projets et des documents de restitutions de projets.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de la Licence professionnelle mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40461/>